



Commune info

Mairie de CHAUCENNE

Avril 2026

Flèche Bisontine

Dans le cadre de la course cycliste « Flèche Bisontine » organisée le **26 avril 2026**, l'équipe de la flèche bisontine est à la recherche de signaleurs dans notre commune afin de permettre la tenue des épreuves et garantir la sécurité de l'ensemble des participants.

Si vous souhaitez être bénévoles, retrouvez toutes les informations sur

www.laflèchebisontine.fr



Dans ce numéro...

Mot du Maire	1
Conseil municipal	2
Organisation Conseil	3
Comités consultatifs	4



Mot du Maire

Une nouvelle mandature s'ouvre pour notre commune, avec une nouvelle équipe, de nouveaux adjoints et un nouveau maire.



Tout d'abord, le Conseil municipal et moi-même tenons à remercier : Le Conseil municipal sortant pour l'ensemble de ses actions lors du dernier mandat. Parmi elles, nous souhaitons citer la rénovation du Centre de Vie qui donne à notre commune un équipement de pointe pour l'école et la vie associative. Bien que plus discrète, nous voulons aussi saluer l'action du SIVOM, qui a su gérer la crise du Covid en début de mandat et la fermeture du site scolaire d'Audeux en fin de mandat au profit des enfants des trois villages.

Bien sûr, nos remerciements vont également et tout spécialement à Bernard Vougnon, qui a consacré une grande partie de son temps à la gestion de notre commune pendant 38 années, en tant qu'adjoint et Maire. Il nous laisse une commune bien équipée, des finances très saines et de beaux projets à terminer.

Nous remercions également les Chauennois qui se sont déplacés nombreux le 15 mars, malgré le peu d'enjeux de cette élection, pour nous donner 204 suffrages sur 407 inscrits sur la liste électorale. Cela renforce vraiment l'envie et la motivation de la nouvelle équipe municipale.

Avec 6 conseillers sortants qui sont reconduits, nous représentons une forme de continuité.

Continuité dans les projets lancés (Atelier municipal, Isolation de la maison de Molans), continuité dans le sérieux de la gestion budgétaire aussi.

Comme nous l'avons partagé avant l'élection, la volonté première de notre mandat est de développer les occasions de rencontres entre habitants, de créer du lien, de renforcer la citoyenneté. Toute l'équipe est mobilisée sur cet objectif. Nous comptons renforcer ce qui existe déjà, soutenir les associations, réorganiser la gestion des activités du CCAS qui a été dissous fin 2025. Nous souhaitons par ailleurs ouvrir la participation des Chauennois aux différents comités consultatifs, chargés de préparer les décisions de notre Conseil communal. Un appel à candidature va être lancé dans ce sens. Nous comptons sur votre implication, afin que les décisions prises soient au plus près de vos besoins et aspirations.

Nos autres axes de travail seront l'école et la petite enfance, la sécurité routière, le développement durable. Et comme promis, nous comptons lancer un important projet : la rénovation de la Grande Rue. Ce projet sera très complexe.

Mot du Maire

En plus de la voirie, les réseaux d'eau et d'assainissement doivent être revus, les réseaux électriques et fibres enfouis. Cela va nécessiter beaucoup de coordination sur des sujets dont la compétence a été transférée à GBM. Il va donc prendre du temps ...

Dès cette année, nous souhaitons aussi renouveler le matériel de notre employé communal et remplacer le tracteur agricole SAME peu adapté aux travaux communaux par un micro-tracteur multifonction.

Je terminerai en partageant une des premières décisions de notre cConseil municipal. Celle de passer de 3 adjoints à 4 adjoints et un conseiller délégué. Ce choix a été conduit par la volonté de décentraliser davantage les décisions afin de gagner en efficacité. Chaque adjoint ou conseiller délégué sera responsable d'un ou plusieurs domaines. L'organisation correspondante est décrite dans ce numéro de "Commune Info".

Cordialement E Pellegrini

Présentation du Conseil municipal



Etienne
Pellegrini
Maire



Jérôme Radaz
1er Adjoint



Agnès Allier
2ème adjoint



Mohammed
Oubenaïsa
3ème adjoint



Valérie Drugé
4ème adjoint



Bernard Merger
Conseiller
municipal
délégué



Yolande Merger
Conseillère
municipale



Philippe
Tisserand
Conseiller
municipal



Philippe Gudot
Conseiller
municipal



Florence
Richard
Conseillère
municipale



Isabelle Henriët
Conseillère
municipale



Claire Maille
Conseillère
municipale



Edith Potey
Conseillère
municipale



Adrien Gudéfin
Conseiller
municipal



Julie Robbe
Conseillère
municipale

Conseil municipal

La liste de nos commissions et comités consultatifs :

Le Conseil municipal a délibéré le 20 mars sur la création des commissions et comités consultatifs suivants ainsi que sur la participation des élus à chacun d'eux.

Finance	Appels d'offres	CCID(Commission Communale des Impôts Directs)	Commission de contrôle des listes électorales	Urbanisme	RH	Animation, communication, bibliothèque
E Pellegrini	E Pellegrini	E Pellegrini	Y Merger	V Drugé	E Pellegrini	A Allier
M Oubenaissa	M Oubenaissa	A Allier		Y Merger	B Merger	C Maille
A Allier	J Radaz	C Maille		A Allier	J Radaz	F Richard
J Radaz	V Drugé	I Henriët				J Simon
V Drugé	E Potey					V Drugé
I Henriët	A Allier					I Henriët
	P Gudot					Y Merger

Comité Pour les Actions Sociales	Environnement et développement durable	Gestion du centre de vie	Maintenance infrastructures et activité Employé communal (yc cimetière et assainissement)	Gestion cimetière	Forêt	Sécurité(s)	Petite enfance
A Allier	M Oubenaissa	M Oubenaissa	J Radaz	V Drugé	B Merger	E Pellegrini	M Oubenaissa
C Maille	V Drugé	J Radaz	B Merger	Y Merger	A Gudefin	A Allier	A Gudefin
F Richard	F Richard	F Richard	C Maille	P Tisserand	P Tisserand	J Radaz	J Simon
Y Merger	A Gudefin	I Henriët	A Gudefin		P Gudot	B Merger	E Potey
	E Potey	P Tisserand	P Gudot			P Tisserand	I Henriët
		Y Merger					
		V Drugé					

Indemnités des élus.

Suite à la décision d'E Pellegrini de ne pas percevoir l'intégralité de l'indemnité de maire, lors du conseil municipal d'installation, une délibération a été prise à propos des indemnités des élus.

Les fonctions indemnisées sont celles de maire, adjoint et conseiller délégué.

Le conseil municipal a souhaité rester sur l'enveloppe d'indemnité du Conseil municipal précédent bien qu'il y ait un adjoint et un conseiller délégué en plus.

Cette enveloppe a été augmentée de 10% conformément à ce que prévoit la loi n° 2025-1249 du 22 décembre 2025 portant création d'un statut de l' élu local.

Partant de cette enveloppe, les 9 conseillers non concernés par les indemnités, ont réfléchi à une proposition pour répartir l'enveloppe entre les bénéficiaires. Cette proposition a été adoptée est prévoit :

- Indemnité du maire : 1 045,00 € par mois
- Indemnité du 1er adjoint : 452,00 € par mois
- Indemnité des 3 autres adjoint : 367,00 € par mois
- Indemnité du conseiller délégué : 226,00 € par mois

Rejoignes nos Comités Consultatifs

Vous souhaitez vous impliquer dans la vie de notre commune ?

Nos comités consultatifs sont ouverts aux habitants motivés par l'intérêt général et désireux de contribuer aux projets de notre ville.



Pourquoi participer ?

- ◆ Contribuer activement aux décisions qui façonnent notre commune
- ◆ Partager vos compétences et votre expérience
- ◆ Découvrir le fonctionnement municipal de l'intérieur
- ◆ Rencontrer d'autres citoyens engagés

Les comités consultatifs sont les suivants:

- **Environnement et développement durable**
- **Gestion du Centre de Vie**
- **Gestion cimetière**
- **Maintenance des infrastructures**
- **Sécurité(s) (routière, informatique, protection des agents municipaux et sécurité au travail, incendie, intrusions, ..)**
- **Animation, communication, bibliothèque (pourront être séparée en fonction du nombre de volontaires)**
- **CPAS (Comité Pour les Actions sociales)**
- **Forêt**
- **Petite enfance**

Comment participer ? Les réunions se déroulent généralement en soirée, en moyenne une fois par trimestre et/ou selon les besoins.

Comment participer ?

Si vous êtes intéressés, il suffit de vous faire faire connaître :

- par mail : mairie.chaucenne@wanadoo.fr
- ou en mairie auprès de notre secrétaire Nicolas (14h 17h30 le lundi et mercredi).

Si les volontaires sont trop nombreux, il y aura un tirage au sort.

Votre engagement citoyen fait la richesse de notre commune !

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le site de la commune: <https://chaucenne.org/>

Mairie de Chauenne - 21, grande rue 25170 Chauenne • Tel.: 03 81 55 03 30 • 09 67 33 78 38 • www.chaucenne.org

Heures d'ouverture : lundi et mercredi de 13 h 30 à 18h